

**DECISION DU PRESIDENT
PORTANT CRÉATION DE VACATIONS DANS LE CADRE DE L'ACTIVITÉ DU
CONSERVATOIRE DE CRÉTEIL**

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-10 qui prévoit à son sixième alinéa que le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions du conseil de territoire ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2016.3/020 du 9 mars 2016 relative à la rémunération des vacataires au sein des équipements culturels ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2020.2/020-1 du 15 juillet 2020 modifiée relative aux attributions déléguées du Président ;

VU l'arrêté du Président n°AP2022-022 du 11 juillet 2022 portant délégation de signature à Monsieur Fabien TASTET et Madame Sonia BRUNET-BARAT ;

CONSIDERANT que dans le cadre de l'activité artistique des conservatoires, Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) souhaite proposer des manifestations aux usagers des conservatoires ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de recourir à des intervenants extérieurs pour l'organisation de ces manifestations ; qu'à cet égard, il convient de créer deux vacations ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Deux vacations sont créées pour l'intervention de musiciens dans le cadre d'une manifestation au sein du conservatoire à rayonnement régional de Créteil, conformément au tableau ci-annexé.

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	30/12/22
Accusé réception le	30/12/22
Numéro de l'acte	DC2022/1063
Identifiant télértransmission	094-200058006-20221207-lmc140370-CC-1-1

ARTICLE 2 : Copie de la présente décision sera adressée à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne ;
- Monsieur le comptable de la Direction Générale des Finances Publiques.

Publication en sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil de territoire.

Communication en sera donnée au conseil de territoire lors de sa séance la plus proche.

Fait à Créteil, le 30 décembre 2022.

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services,



Signé
Fabien TASTET

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	30/12/22
Accusé réception le	30/12/22
Numéro de l'acte	DC2022/1063
Identifiant télétransmission	094-200058006-20221207-lmc140370-CC-1-1

Création de vacances dans le cadre de la saison artistique du réseau des Conservatoires

Nature de la vacation	Profession de(s) vacataire(s)	Nombre de vacances	Nombre de services par vacation	Date	Rémunération nette sur la base de 70€ nets par service
<i>Concert Vibration Couleur Tango</i>	<i>1 musicien</i>	<i>1</i>	<i>5</i>	<i>13 janvier 2023</i>	<i>350€</i>
<i>Concert Vibration Couleur Tango</i>	<i>1 musicien</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>26 janvier 2023</i>	<i>140€</i>